



Republic of Kenya



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

ECA/SRO- EA/ICE/2016/06
Original: en anglais

06

20ème Réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)

Institutions, décentralisation et transformation structurelle en Afrique de l'Est

Nairobi, Kenya
8-11 février 2016

Panel de Haut Niveau

Institutions, Décentralisation et Transformation Structurelle en Afrique de l'Est

NOTE CONCEPTUELLE

Nairobi, Kenya 8-11 février 2016

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Des preuves récentes de la littérature théorique et empirique suggèrent que les institutions et la décentralisation jouent un rôle essentiel dans la promotion ou l'entrave de la transformation structurelle. Dans la région d'Afrique de l'Est, diverses formes de décentralisation ont été mises en œuvre pour améliorer la transformation sociale et parvenir à une croissance équilibrée. La décentralisation est définie comme le processus de transfert des fonctions, pouvoirs et ressources d'une autorité centrale aux sous-unités de niveau inférieur¹.
2. La création d'institutions et l'adoption de diverses formes de décentralisation n'est pas un processus mécanique. Elle représente plutôt une question délibérée de prise de décision rationnelle juridique et politique aussi bien qu'économique. Compte tenu de l'importance des institutions dans la vie quotidienne, ces structures ne relèvent pas seulement du hasard dans une large mesure. La même conception s'applique à la décentralisation du fait que certains pays disposent d'un système de gouvernance centralisé et d'autres ont pris le chemin de la décentralisation. Cette tendance suggère une certaine hétérogénéité dans les formes et les schémas de la transformation structurelle susceptibles de survenir à la suite de la poursuite de stratégies différentes engendrées par la centralisation et la décentralisation. L'hétérogénéité engendrée a des implications politiques importantes sur la façon dont les sociétés en développement se transforment en systèmes orientés vers les services de haute qualité, fonctionnels, modernes et efficaces. Autant dire que l'existence d'institutions suggère la notion de gouvernance. Dans le sens normatif, le cadre qui précède conduit à la question de savoir quelles sont les distinctions claires entre la bonne gouvernance et la mauvaise gouvernance et entre bonnes institutions et mauvaises institutions. Ceci est une approche aussi universitaire que pratique des problèmes en question.
3. Le Groupe d'Experts de Haut Niveau devrait, en plus des considérations ci-dessus, analyser et discuter des différents types d'institutions et modes de décentralisation dans la région. Cet exercice comprendra un examen en profondeur des institutions et des principaux enseignements ou des expériences de décentralisation dans la région. Une attention particulière sera consacrée à la transition vers le « développement participatif » et le « partage équitable des ressources » et sa politique ainsi que ses implications stratégiques pour les Etats membres. De plus, l'intérêt croissant pour des institutions fortes et crédibles comme base de la « compétitivité » et le développement durable appelle à un positionnement stratégique des politiques de chaque pays et de la région dans son ensemble. Les discussions mettront donc en exergue l'espace politique et stratégique pour les pays de la région afin de développer des institutions sensibles et mettre en œuvre la décentralisation

1

de manière convenable en vue de réaliser la transformation et le développement durable dans le long terme.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DU GROUPE DE HAUT NIVEAU

4. L'objectif principal du Groupe de haut niveau est de fournir un forum pour l'échange de vues sur les perspectives et les différentes dimensions de la décentralisation et sa contribution potentielle à la transformation socio-économique aux niveaux national et régional dans la région d'Afrique de l'Est.

III. FORMAT ET DUREE

5. Les travaux du groupe de haut niveau suivront le style « Davos ». Le groupe de haut niveau sera en outre animé par Wallace Kantai, un journaliste kenyan bien connu et doté d'une connaissance approfondie sur le thème du 20ème CIE. Le modérateur facilitera les échanges de vues entre les membres du groupe ainsi que les discussions qui s'en suivront avec le reste des participants au CIE. La conversation va durer trois heures au maximum et sera divisée en deux parties (chacune durera une heure et demi).

La première partie va se consacrer au rôle des institutions dans la réalisation de la transformation structurelle en mettant l'accent sur la nécessité de posséder des institutions novatrices, tandis que la seconde partie va se consacrer sur le cas de la décentralisation et la croissance inclusive. Ces discussions seront menées à la fois en anglais et en français, avec l'interprétation simultanée. Le modérateur résumera les messages clés et les actions de suivi, le cas échéant.

IV. RESULTAT ATTENDU

6. Le groupe de haut niveau devrait contribuer à (a) une meilleure compréhension du concept/paradigme et des composants de la décentralisation parmi les participants et (b) une sensibilisation accrue sur les expériences, les problèmes et les défis dans la mise en œuvre de la décentralisation et (c) le rôle potentiel de la décentralisation dans la prestation de la croissance socio-économique et de la transformation et (d) le rôle des institutions.

IV. MEMBRES PROPOSES DU GROUPE DE HAUT NIVEAU ET POINTS DE DISCUSSION

7. Le Groupe de Haut Niveau comprendra les membres suivants:

(i). Un représentant du gouvernement de la République du Kenya (un Secrétaire de Cabinet ou Secrétaire Principal) qui présentera le point de vue et l'expérience du Kenya en matière de décentralisation (Dévolution). Le représentant du gouvernement devra mettre en évidence les politiques et les stratégies clés en ligne avec la constitution du Kenya (2010) et les politiques/stratégies pertinentes comme les facteurs potentiels pour la croissance durable et la transformation du pays sur le long terme. Il/elle décrira également les principales contraintes qui

se posent dans les efforts visant la mise en œuvre et l'intégration de la dévolution aux niveaux macro et sectoriels et recommandera des interventions stratégiques futures aux niveaux national et régional. Le rôle des institutions dans le contexte de la décentralisation et de la transformation structurelle sera également discuté.

(ii). Hon. Caroline Amali Okao (Ministre d'Etat des Finances, de la Planification et du développement économique, Ouganda) qui fournira une perspective de l'Ouganda sur les questions relatives aux institutions, à la décentralisation et à la transformation structurelle. En particulier, elle se concentrera sur les efforts actuellement déployés en Ouganda pour responsabiliser les fonctionnaires de l'Etat et les citoyens dans les unités décentralisées en vue d'assurer l'utilisation efficace des ressources et d'améliorer la responsabilisation.

(iii) M. Uziel Ndagijimana (ministre d'Etat en charge de la planification du Rwanda) qui va partager l'expérience de la décentralisation rwandaise, notamment les difficultés rencontrées et les impacts qu'elle a eu sur le développement socio-économique. En particulier, il se concentrera sur l'*imihigo*, contrats de performance pour les dirigeants visant tous à assurer une allocation efficace des ressources et l'atteinte des objectifs de développement.

V. CONTACTS

8. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter:

Mr. Antonio Pedro
Directeur
CEA, Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est
Tel: (250) (0)252 586549 /48
Courriel: apedro@uneca.org

Avec copie à l'intention du:
Secrétariat du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE)
Kigali, Rwanda
Tel: (+250) (0)252 586549 /48
Courriel: easrdc@uneca.org